

COMPTE RENDU
DU CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
JEUDI 17 MARS 2011

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- **Approbation du compte-rendu du 3 février 2011**
- **Bilan de la journée Portes Ouvertes,**
- **Informations sur les Imprévus,**
- **Calendrier de fermeture de l'UVHC 2011-2012,**
- **Calendrier pédagogique 2011-2012,**
- **Validation du label « stages » Université Lille Nord de France**
- **Présentation de la politique de « Démocratisation »,**
- **Bilan et prospective du C2i,**
- **Bilan de la procédure de réorientation des étudiants,**
- **Service de renseignement en ligne UBIB.FR des universités françaises**
- **Questions diverses.**

La séance débute à 14 h 10 et le conseil est présidé par Monsieur Abdelhak KABILA, Vice Président de l'Université.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut siéger valablement.

Monsieur KABILA indique qu'un dossier est à retirer de l'ordre du jour : il s'agit du bilan de la procédure de réorientation des étudiants.

Monsieur le Vice Président présente aux membres du conseil les trois personnalités qui siègent dans le collège des personnalités extérieures avec voie délibérative. Il s'agit respectivement de Monsieur Romaric DAURIER, Directeur du Phénix (représentant les activités économiques), Madame Séverine VAAST, Responsable Formation et Recrutement - ACG Glass France à Boussois (représentant les activités économiques) et Monsieur Jean-Marcel GRANDAME, Proviseur du Lycée de l'Escaut, Adjoint au Maire de Valenciennes (à titre personnel).

I. Approbation du compte-rendu du 3 février 2011

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II. Présentation de la politique de « Démocratisation »

Monsieur BLAISE détaille le dispositif de démocratisation de l'enseignement supérieur constitué par un partenariat à l'initiative du Conseil Régional du Nord Pas de Calais. Ce dispositif part d'un constat : les étudiants issus de milieu modeste font peu d'études supérieures ou préfèrent suivre des études courtes. Il s'agit donc d'inviter des jeunes issus de ces catégories sociales, à débiter ou poursuivre des études supérieures. Ce dispositif s'adresse aussi aux titulaires d'un BTS ou d'un DUT et aux titulaires d'un bac professionnel entrant en première année lesquels sont orientés vers une année de mise à niveau par un diplôme spécifique à l'UVHC : le DPES.

Les étudiants intéressés par ce dispositif bénéficient de l'aide d'un enseignant référent, du soutien d'un étudiant tuteur, d'ateliers d'expression écrite et orale et d'une aide à la définition d'un projet personnel et professionnel. Enfin une bourse régionale d'un montant de 1 000 euros leur est attribuée.

Pour la réussite de cette opération, des prises de contacts ont eu lieu avec des établissements d'enseignement secondaire. Le DPES a été créé à l'université dès la rentrée 2007.

Le nombre de bénéficiaires de ce dispositif est le suivant :

	Ensemble	UVHC	DPES
2007-2008	622	94	40
2010-2011	1 104	103	32

Les résultats obtenus par rapport à des groupes témoins sont encourageants. Il conviendra d'affirmer le dispositif pour le DPES et mieux sensibiliser encore les étudiants de L3 et de M1 intéressés par la recherche.

Après cette présentation, Monsieur GOUAZE revient sur le dispositif post-bac mis en place actuellement et aimerait que cette opération soit combinée avec celle de la démocratisation ici présentée pour les lycéens qui ne semblent pas avoir tous les pré-requis pour une poursuite d'études fructueuse en université. Monsieur Blaise lui répond que l'un des facteurs directement lié à cette démocratisation, réside dans l'origine modeste des étudiants, la stimulation indispensable pour créer les vocations à poursuite d'études et l'appréciation cas par cas de chaque dossier présenté.

Monsieur GRANDAME intervient au nom des proviseurs de lycées et reconnaît objectivement que cette opération est mal connue. Il indique qu'il serait opportun d'organiser une séance de présentation lors des réunions de districts ou de bassins qui rassemblent les chefs d'établissement.

Monsieur KABILA remercie Monsieur GRANDAME de cette invitation et indique qu'un travail est engagé avec les lycées et qu'à ce titre Monsieur BIREMBAUX a été nommé chargé de mission. Une réunion avec les proviseurs de lycée est déjà programmée pour nourrir le lien enseignement supérieur - enseignement secondaire.

Monsieur GOUTIN intervient dans le registre du tutorat et précise que les tuteurs recrutés dès le mois d'octobre, signent leurs contrats tardivement et subissent de ce fait un retard de rémunération.

Monsieur KABILA indique qu'il s'agit là d'une remarque récurrente qui vaut aussi pour d'autres registres d'accompagnement scolaire et pour les laboratoires.

III. Bilan de la journée « Portes Ouvertes »

Madame Hélène CARON revient sur le plan de communication 2010-2011 à destination des établissements du second degré et des CIO de la région. Une information radio a également eu lieu. On note aussi un affichage sur panneaux en région urbaine et des textos ont été adressés à 2 000 contacts lycéens. L'IUT et l'ENSIAME ont effectué aussi leur campagne de communication.

2 500 pochettes visiteurs ont été distribuées lors de la journée « Portes Ouvertes » et des représentants de notre SIO-SIP se sont rendus sur les sites de Maubeuge et Cambrai. Le bilan pour certaines composantes se traduit par une légère baisse de fréquentation mais est compensé par l'intérêt des visiteurs généralement bien informés des formations en amont suite à d'autres journées de sensibilisation comme le DEM20, les journées d'immersion et les différents forums.

Après cet exposé Monsieur KABILA revient sur le « salon des métiers de la formation continue » organisé par le groupe « L'Étudiant » où l'UVHC disposait d'un stand de 36 m².

IV. Informations sur les Imprévus

Pour la session 2011, l'accroche des imprévus est « l'université fait son cirque ». Une représentation aura d'ailleurs lieu la veille à 16h sous chapiteau et le thème central sera décliné le lendemain, avec des jeux et des animations dans une ambiance kermesse et un thème de santé axé sur la maxime : « active ton bien être ». La MSE sera le pivot des manifestations.

Les sites de Cambrai et de Maubeuge participeront à cette journée et pour le site des Tertiales, une navette permettra aux étudiants de rejoindre le Mont Houy.

V. Bilan et prospective du C2i

Monsieur MAYEUR, Directeur du Service Informatique de l'université, rappelle les conditions de certification des niveaux 1 et 2 du C2i. Il existe un référentiel de théorie et de pratique informatique pour cette certification qui repose, au sein de notre université, sur un module transversal.

Le dispositif n'est pas complètement homogène dans les composantes : la certification peut être proposée en licence 1 ou en licence 2 et le nombre d'heures de formation peut varier. Le volume horaire est stable en présentiel mais subit quelques fluctuations lorsqu'il s'agit de l'auto-formation.

Monsieur MAYEUR rappelle que des référents C2i ont été désignés dans les composantes. Il existe également un groupe C2i régional (au sein de l'UNR). L'épreuve théorique du C2i a une durée de 45 minutes et les épreuves pratiques une durée de 1 heure 15. Le jury est à l'échelle de l'établissement. Une convention a été signée avec certains lycées pour des classes post bac mais l'université a le monopole de la délivrance de la certification.

Monsieur MAYEUR présente ensuite quelques éléments statistiques relatifs à l'année 2009/2010 :

- nombre d'étudiants inscrits : 543
- nombre de candidats présents : 414
- nombre de certifiés : 68 (16.5 %)

La moyenne nationale en termes de réussite est de 36 %.

Pour ce qui concerne le 2^{ème} semestre 2010/2011 le jury se réunira le 22 mars prochain (436 étudiants se sont inscrits, 262 étudiants se sont présentés).

Monsieur HAMROUN intervient pour rappeler que la certification C2i représente un mécanisme complexe en termes d'organisation avec des évaluations qui, au total, durent 45 heures.

Mademoiselle RICHARD pose une question sur l'absence de compensation au niveau des domaines du C2i, lesquels sont indépendants. Monsieur MAYEUR répond en disant qu'il est possible de repasser les épreuves l'année suivante et que la certification peut être obtenue sur plusieurs années.

Monsieur GRAVIER du SCD annonce qu'il existe au sein de la BU des documents, des manuels d'initiation et de spécialisation pour le C2i qui ont des taux de rotation important mais qui pourraient être augmentés plus encore.

Messieurs BEVIS et DUMESNIL interviennent pour rappeler que l'information relative au C2i a toujours été délicate voir tardive en ce qui concerne les épreuves et que des bugs ont été relevés sur les ordinateurs lors des épreuves à l'ISTV. La question porte aussi sur les niveaux de passation des épreuves et s'il est possible pour un étudiant de licence d'être évalué sur le niveau 2 du C2i qui est en principe réservé aux étudiants de master. La réponse est théoriquement négative.

Après ces questions Monsieur MAYEUR développe les évolutions proposées pour le C2i :

- favoriser le mode participatif et l'animation
- accompagner les formateurs
- mutualiser les ressources produites
- proposer des cours communs (aspect juridique, identité numérique)
- effectuer des évaluations alternatives
- renforcer le rôle des référents
- renforcer la communication auprès des étudiants
- développer le rôle des tuteurs dans l'accompagnement.

Pour ce qui concerne le rôle plus spécifique du chargé de mission :

- animer le réseau des référents C2i
- adapter les contenus de formation
- harmoniser cette dernière dans les composantes
- participer au réseau d'échanges.

Après cette présentation détaillée, Monsieur HAMROUN revient sur la question de l'harmonisation et précise que le C2i n'est pas vu et apprécié de la même façon au sein des composantes. Il indique que le temps passé à la formation au sein de la FLLASH par exemple, est important.

Monsieur GOUTIN intervient au sujet de la capitalisation par domaine et s'interroge sur la durée. Est-ce que cette durée court pendant 3 ans ou porte sur les 3 années de licence. Il lui est répondu que ce cas de figure ne s'est pas encore présenté.

Mademoiselle RICHARD avoue ne pas avoir été très informée du dispositif C2i en général et qu'elle a beaucoup appris de cette certification durant la présentation faite aujourd'hui.

Monsieur KABILA conclut l'intervention en indiquant qu'une réunion a eu lieu sur ce dossier la semaine dernière avec les référents et le nouveau chargé de mission de l'Université.

VI. Calendrier pédagogique 2011-2012

Le calendrier pédagogique est présenté conjointement avec le calendrier de fermeture validé par le CTP et présenté au Conseil d'Administration du mois de mars.

Ce calendrier tient compte d'un certain nombre de contraintes liés aux modules transversaux et aux évaluations de type C2i et CLES.

A la suite de cette présentation, Monsieur GOUTIN pose une série de questions :

a- *le contrôle continu pour lequel il relève des variables entre composantes.* Il lui est répondu qu'il s'agit d'un contrôle en cours de formation de type écrit et/ou oral qui ne réside pas uniquement en un examen final lequel n'est toutefois pas exclu ou interdit. Monsieur KABILA lui répond également sur l'obligation de tenir les délais légaux entre sessions et réaffirme son souhait de simplifier les procédures.

b- *la question de l'épreuve finale par rapport à la première session d'examen.* Monsieur KABILA lui répond en revenant sur l'un des fondamentaux en matière d'examen : l'anonymat des copies. Le devoir surveillé dispense de cet anonymat.

c- *le calendrier pédagogique, pour lequel selon Monsieur GOUTIN celui qui est présenté aujourd'hui n'est qu'un copier-coller de celui de l'année précédente avec des difficultés concernant les stages (stages en avril avec des examens avant cette date).* Monsieur KABILA annonce qu'il est disposé à examiner avec chaque directeur de composante les contraintes de ce type.

Monsieur GOUAZE intervient sur une question de forme et de présentation de ce calendrier pour faciliter la lecture notamment en ce qui concerne les étudiants ERASMUS. Il souhaiterait que la « PESP » soit mieux précisée.

Vote : adoption à l'unanimité.

VII. Validation du label « stages » Université Lille Nord de France

Monsieur KABILA rappelle qu'au sein de la plateforme régionale insertion professionnelle du PRES : Université Lille Nord de France, les partenaires de l'insertion professionnelle ont inscrit la question des stages étudiants comme une priorité.

Le label 3E est le signe d'un engagement entre respectivement :

- l'établissement d'enseignement
- l'étudiant
- l'entreprise.

Vote : adoption à l'unanimité.

VIII. Service de renseignement en ligne UBIB.FR des universités françaises

Monsieur GRAVIER explique le service dont il s'agit qui vise à apporter une meilleure réponse aux besoins des usagers. A ce titre les universités partenaires de cette convention gèrent conjointement un service de renseignements en ligne dénommé UBIB.FR. Ce service en ligne répond par internet à toutes les questions documentaires en mode synchrone par messagerie instantanée et en mode asynchrone par courriel. Le coût de l'opération est pris en charge sur le budget du SCD. L'engagement de réponse est à 48 h et il existe une partie « chat » de 9h00 à 18h00 en continu ; chaque université assurant 1 à 2 h de « chat » par questions/réponses en ligne.

A la suite de cet exposé Monsieur PIECHOWIAK s'interroge sur le coût à hauteur de 30 000 euros supporté par les 14 universités partenaires. Monsieur GRAVIER répond que la participation valenciennoise est de 2 145.62 euros dont 20 % du montant est réservé aux opérations de communication et 80 % à la location du logiciel et à sa maintenance-développement.

Monsieur BIREMBAUX demande si le coût est modulé selon les universités. Il lui est répondu qu'il s'agit d'un prix fixe.

Enfin Monsieur BEVIS pose la question de la sortie d'une université du projet qui pourrait faire augmenter la cotisation des autres établissements. Il lui est répondu que le cas ne s'est pas encore présenté.

Vote : adoption à l'unanimité.

IX. Informations diverses

a- le CLES

Une information concernant cette certification est disponible sur l'ENT avec le calendrier prévisionnel des épreuves.

Mademoiselle RICHARD revient sur un problème de dates d'épreuves qui se chevauchent pour l'inscription et les résultats antérieurs.

Monsieur BAGINSKI, chargé de mission PCL, indique que les dates des épreuves ont dû être modifiées notamment pour tenir compte des candidatures au CAPES selon le tableau suivant :

- le 24 novembre au lieu du 17 novembre pour le CLES 2
- le 2 février au lieu du 15 mars pour le CLES 3

b- les dépenses liées à la journée des Imprévus

Lors du précédent CEVU Monsieur GOICHOT avait souhaité un retour d'information sur le coût de cette journée. Il est présenté aux membres du conseil le tableau récapitulatif des dépenses au titre de l'année 2010 soit 21 120.70 €.

Pour l'année 2011, 23 000 € ont été provisionnés.

X. Questions diverses

Monsieur KABILA évoque la question des diplômes d'université pour des étudiants ayant échoué aux épreuves du CAPES et souhaitant se réinscrire. Il indique que la réflexion est avancée pour ce qui concerne les mathématiques et en cours pour les masters métiers de l'enseignement (avec des directives et obligations provenant tant du PRES que de l'université d'Artois ou du Rectorat). Une réunion d'harmonisation est programmée pour une meilleure stratégie de développement dans ce registre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur KABILA rappelle que la prochaine séance du CEVU se tiendra le jeudi 14 avril.

Présidence :

Abdelhak KABILA, Vice président CEVU

Membres présents avec voix délibérative :

Collège A :

PIECHOWIAK Sylvain
GOUZE Serge

Collège B :

BOUCHART Franck
GOUTIN Philippe
HAMROUN Mohammed

Collège BIATOSS :

JOLY André
MARTIN Hélène

Collège Usagers :

DUMESNIL Maxence
NOGUERA Miguel
BEVIS Fabien
LOIRS Romaric
RICHARD Elsa
IBOULANGA SAINT DENIS Daisy

Personnalités extérieures :

DAURIER Romaric
VAAST Séverine
GRANDAME Jean Marcel

Membres invités :

Mesdames et Messieurs BAGINSKI Christophe, BIREMBAUX Olivier, BOUCHEZ Bernard, CHAABI Imane, GRAVIER Pierre, et HOLLAND Catherine.

Excusés :

Mesdames et Messieurs ARTIBA Abdelhakim, CAOUDER Nathalie, DEREMETZ Bernard, FLAMME Jean Marie, GARNIER Cyril et GENIE Sandrine

Pouvoirs :

BEFFY Héroïse à DUMESNIL Maxence
DERUY Eric à HAMROUN Mohammed
FOLLET Claudine à MARTIN Hélène
GOICHOT François à BOUCHART Franck
JOLY André à GOUTIN Philippe
MALLET Quentin à LOIRS Romaric
MAUREL Swann à BEVIS Fabien
RAVIART Jean Marie à PIECHOWIAK Sylvain

Le Vice Président CEVU,



Abdelhak KABILA